

COMMUNICATION AVEC LA VIE SCOLAIRE

• UTILISATION DE PRONOTE

Vous avez reçu, ou allez recevoir prochainement, la notice d'utilisation et les codes d'accès pour l'utilisation du logiciel PRONOTE. Vous devez conserver ces codes durant toute la durée de la scolarité de votre enfant.

Cet accès est un lien direct avec l'établissement et la scolarité de votre enfant.

Vous pourrez y trouver les informations suivantes :

- **Absences** des enseignants,
- **Modifications** des emplois du temps,
- **Absences et retards** de votre enfant,
- Suivi des **notes** de votre enfant,
- **Travail à faire** par votre enfant pour les jours à venir,
- Travail fait grâce au **cahier de textes** rempli par les enseignants pour le rattrapage des cours en cas d'absences,
- Tout ce qui concerne le suivi du **comportement** (punitions/sanctions/exclusions de cours...),
- **Informations diverses** concernant l'établissement, la classe ou l'élève grâce aux « discussions ».

N'hésitez pas à vous rendre sur le site afin de suivre au plus près la scolarité de votre enfant et à nous contacter en cas de difficultés d'accès.

• TRANSMISSIONS DES INFORMATIONS

Les autorisations d'absences, de sorties ou toutes informations concernant votre enfant doivent nous parvenir à l'adresse mail suivante pour la bonne gestion des dossiers :

vs-legta.castelnaudary@educagri.fr.

Tout retard ou toute absence obligent les parents à en informer la Vie Scolaire avant 9h le jour même (téléphone, mail, pronote...)

• RENCONTRES AVEC LES PARENTS D'ELEVES

Les parents d'élèves sont accueillis **chaque premier lundi du mois** sans rendez-vous à la Vie Scolaire. Ils pourront rencontrer Mme Souletie ou Mme Lépine entre 8h30 et 12h00

En dehors de ces créneaux, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

La Conseillère Principale d'Education,

C. SOULETIE

Lycée Pierre Paul Riquet
935 av. du docteur Laënnec
BP 1101
11491 CASTELNAUDARY Cedex
☎ : 04 68 94 59 00
www.campus-agricole-castelnaudary.fr

